

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-661/ESJ accordant l'autorisation d'enseigner à des personnels de l'enseignement privé

n° 72-661/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

28 avril 1972

Numéro JO

n° 9 du 10/05/1972

Date du numéro

10 mai 1972

TEXTE INTÉGRAL

L'autorisation d'enseigner à l'école de la Nativité à Djibouti est accordée à Mme Trani, née Caddeo Geneviere, le 15 janvier 1949 à Philippeville (Algérie), titulaire du Brevet supérieur d'études commerciales, dont l'équivalence a été reconnue par le décret n° 69-1264 du 26 décembre 1969 avec le Baccalauréat de technicien. et du Brevet de technicien supérieur de secrétariat.